

MODALITES DE PARTICIPATION ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

À lire impérativement par le participant et la personne chargée de l'inscription

1- MODALITES DE PARTICIPATION

Cette formation est proposée à distance via l'application ZOOM par le CNAEMO.

Quelques jours avant la conférence, nous vous confirmons après l'inscription complète et le renseignement de tous les éléments demandés, vous recevrez le lien de connexion Zoom pour assister à la conférence, ainsi que le mot de passe. Lors de sa connexion le participant veillera à couper son micro, et devra assister à la conférence avec sa caméra vidéo activée.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription est nominative et que le lien et le code ne permettent à plusieurs participants de se connecter.

En cas de non-respect de ces règles, La structure ou l'institution d'appartenance du participant et ses agents pourront se voir refuser l'accès aux futures formations. Le respect de ces règles est impératif car il en va de la pérennité des activités de formation proposées par le CNAEMO. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.

2- CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

145 Euros Exonération de TVA (selon art 261-4-4a du CGI).

Certifié QUALIOP1

(n° de certificat QUALIOP1 n° FRCM 22181 pour ses actions de formation.

Numéro de déclaration d'activité : 31590692559

Cette conférence via ZOOM est inscrite dans son offre de formation professionnelle continue. Elle est donc éligible à la prise en charge par les OPCO. Pour plus d'information sur la prise en charge (CIFA et FMB), vous pouvez contacter votre opérateur de compétence.

IMPORTANT : Les difficultés inhérentes à la situation actuelle pour les organisateurs de formation et d'événements conjuguées au caractère particulièrement chronophage des procédures exigées désormais par Chorus Pro ou par certains OPCO, nous conduisent à renforcer nos exigences lors de la procédure d'inscription. En vous remerciant par avance de votre compréhension.

 Aucune inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

INFORMATIONS DE PAIEMENT

- **Pour les collectivités publiques :** les informations relatives à la facturation via Chorus Pro (service fait) doivent nous être communiquées autant que possible en même temps que les bulletins d'inscription ou à défaut dans les jours suivants sans relance de notre part. **À défaut de la bonne réception de ces informations les inscriptions ne pourront être confirmées.**

- **Pour les organismes privés ou associatifs et inscriptions personnelles** : le bulletin d'inscription devra être accompagné d'une preuve de paiement (copie du virement adressé par mail ou copie du chèque que vous aurez adressé par voie postale au CNAEMO 10 rue Monnoyer 59000 Lille).

En cas de prise en charge par votre OPCO nous vous demandons d'effectuer le règlement en notre faveur, le remboursement (c'est à dire le règlement par vos soins de l'inscription auprès du CNAEMO, et le remboursement de votre OPCO en votre direction).

Annulation - Absence

L'annulation d'inscription est possible sans frais jusqu'au 20 novembre inclus. Elle doit nous être signifiée par écrit (formation@cnaemo.com). Si les droits d'inscription ont été réglés ils seront alors remboursés. Au-delà du 20 novembre, l'annulation de l'inscription ou l'absence le jour dit du participant, quel qu'en soit le motif*, entraîne le versement de l'intégralité des droits d'inscription à l'organisme de formation s'ils n'ont pas été réglés, et s'ils l'ont été ne donne droit à aucun remboursement.

* Sauf motif exceptionnel d'une extrême gravité laissé à l'appréciation de l'organisme de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert
Tel : 09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com
Mail : formation@cnaemo.com